



Horwath Audit France

## **RAPPORT DE TRANSPARENCE**

**Exercice clos le 30 septembre 2009**

**Publié sur le site [www.horwath.fr](http://www.horwath.fr)**

**En application des dispositions de l'article R.823-21 du code de commerce**

**A jour au 23 décembre 2009**

# Sommaire

1	INTRODUCTION .....	3
2	PRESENTATION DU CABINET .....	4
2.1	Description du cabinet .....	4
2.2	Gouvernance du cabinet .....	4
3	PRESENTATION DU RESEAU FRANÇAIS ET INTERNATIONAL .....	5
3.1	Description du réseau en France .....	5
3.2	Description de la gouvernance du réseau en France .....	5
3.3	Description du réseau international .....	6
3.4	Description de la gouvernance du réseau international .....	7
4	LA GESTION DES RISQUES .....	8
4.1	L'indépendance .....	8
4.2	Le contrôle qualité .....	8
5	NOTRE ACTIVITE .....	9
5.1	Le chiffre d'affaires .....	9
5.2	Autres informations financières .....	9
5.3	Liste des clients dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé .....	9
5.4	Liste des clients Etablissements de crédit .....	10
6	NOS RESSOURCES HUMAINES .....	11
6.1	Les équipes .....	11
6.2	Les associés .....	11
6.3	La formation continue .....	11

# 1 INTRODUCTION

Conformément à l'article R 823-21 du Code de commerce, les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou auprès d'établissements de crédit publient sur leur site internet, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.

C'est dans ce cadre que le cabinet Horwath Audit France a établi le présent rapport de transparence. Ce rapport est établi au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2009, qui est le premier exercice d'application de ces dispositions pour le cabinet Horwath Audit France.

Horwath Audit France appartient à un ensemble plus large, le réseau Horwath Partenaires France, qui constitue un réseau au sens de l'article 22 du code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes. Le réseau Horwath Partenaires France regroupe l'ensemble des cabinets français membres du réseau Crowe Horwath International, qui constitue également, à l'échelon mondial, un réseau tel que défini par le Code de déontologie de la Fédération Internationale des professionnels comptables (IFAC).

Les principales étapes de l'histoire d'Horwath Audit France sont les suivantes

- 1997 : création de la structure juridique Horwath Audit France, filiale à 100% du cabinet Constantin Associés, dans le cadre de l'accord de représentation en France du réseau Horwath International par le cabinet Constantin Associés. Cette structure était alors intégrée à Constantin Associés et avait vocation à exercer des missions d'audit en France au service de clients liés au réseau Horwath International.
- 2007 :
  - reprise d'Horwath Audit France par Marc de Prémare, ancien associé de Constantin Associés et Jean-Jacques Becouze, dans le cadre des nouveaux accords de représentation en France du réseau Horwath International (et de la fin de l'accord de représentation du réseau Horwath International par Constantin Associés à la suite du rapprochement entre Constantin Associés et Deloitte & Associés)
  - fondation du réseau Horwath Partenaires France, rassemblant l'ensemble des cabinets français membres du réseau Horwath International
  - fondation du pôle audit d'Horwath Partenaires France, qui fédère les équipes spécialisées en audit des cabinets membres d'Horwath Partenaires France
- 2009 : arrivée d'Olivier Grivillers comme associé, notamment en charge du développement du département évaluation

## 2 PRESENTATION DU CABINET

### 2.1 Description du cabinet

L'activité de commissariat aux comptes est exercée au travers de la structure Horwath Audit France.

Le cabinet est inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Paris Ile-de-France et est membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris.

Horwath Audit France est une société à responsabilité limitée au capital de 39 331 €. Son siège social est situé à 41 avenue de Friedland 75008 Paris. Le cabinet exerce également son activité dans son établissement situé au 6 boulevard Bineau 92532 Levallois Perret.

Le capital est détenu directement et/ou indirectement à plus de  $\frac{3}{4}$  par les associés, tous inscrits en tant que commissaires aux comptes.

Tous les associés sont diplômés de l'enseignement supérieur, Experts-comptables et Commissaires aux comptes et ont réalisé une part significative de leur parcours dans des grands cabinets internationaux.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année et finit le 30 septembre de l'année suivante. L'exercice clos le 30 septembre 2009 a une durée exceptionnelle de 21 mois s'étendant du 1<sup>er</sup> janvier 2008 au 30 septembre 2009, le cabinet ayant modifié en 2008 la date de clôture de l'exercice social.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.horwath.fr](http://www.horwath.fr)

### 2.2 Gouvernance du cabinet

La gérance d'Horwath Audit France est assurée conjointement par Marc de Prémare et Olivier Grivillers.

Le conseil de gérance se réunit au moins une fois par semaine et autant de fois que la situation l'exige pour :

- Prendre de manière collégiale les décisions relatives au fonctionnement interne du cabinet
- Matérialiser les décisions d'acceptation de nouveaux mandats
- Valider les projets d'opinion qui seront émises sur les dossiers sensibles

Le conseil de gérance consulte régulièrement Jean-Jacques Becouze sur tous les sujets intéressant la gestion du cabinet ou les projets d'opinion qui seront émises sur des dossiers sensibles.

## 3 PRESENTATION DU RESEAU FRANÇAIS ET INTERNATIONAL

### 3.1 Description du réseau en France

Horwath Audit France est membre du réseau Horwath Partenaires France, qui rassemble l'ensemble des cabinets français membres du réseau Crowe Horwath International.

Horwath Partenaires France est l'un des acteurs principaux de l'audit et de l'expertise comptable en France. Les chiffres clés pour 2008 sont les suivants:

- 715 personnes dont 75 associés
- 64 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 17 cabinets membres exerçant leur activité sur 51 sites

Tous les cabinets membres sont inscrits à l'Ordre des Experts-comptables et à la Compagnie des Commissaires aux comptes. Les cabinets membres sont indépendants sur le plan capitalistique et exercent leurs missions dans le respect des règles déontologiques des experts comptables et des commissaires aux comptes.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site [www.horwathpartenairesfrance.fr](http://www.horwathpartenairesfrance.fr)

### 3.2 Description de la gouvernance du réseau en France

Horwath Partenaires France est une association qui a pour organe de gouvernance un conseil d'administration composé de 12 membres, tous associés des entités du réseau, et d'un comité exécutif de 6 membres choisis parmi les membres du conseil d'administration.

Les membres du comité exécutif d'Horwath Partenaires France sont les suivants :

- Président : Jean-Jacques Becouze
- Vice-président : Philippe Tissier
- Associé en charge des relations internationales : Marc de Prémare
- Secrétaire général : Didier Kling
- Trésorier : Jean Luc Flabeau
- Membre : Christophe Rocard

L'animation est assurée par Jean Loïc Meudic, délégué général, et par des commissions spécialisées, notamment une commission audit – EIP. Celle-ci assure une veille technique, répond aux questions soulevées par le réseau et constitue un lieu d'échange.

Plus généralement, l'association Horwath Partenaires France est dotée d'une structure d'animation chargée :

- de s'assurer du respect des règles déontologiques par les cabinets membres et de mettre en œuvre la politique de contrôle qualité,
- de vérifier l'absence de conflits d'intérêt au niveau français,
- de mettre en œuvre l'ensemble des politiques communes à l'ensemble des cabinets membres, notamment :
  - en matière de méthodologie, d'échanges techniques et de mise en œuvre de lignes de services transversales
  - en matière de politique de communication et de charte graphique

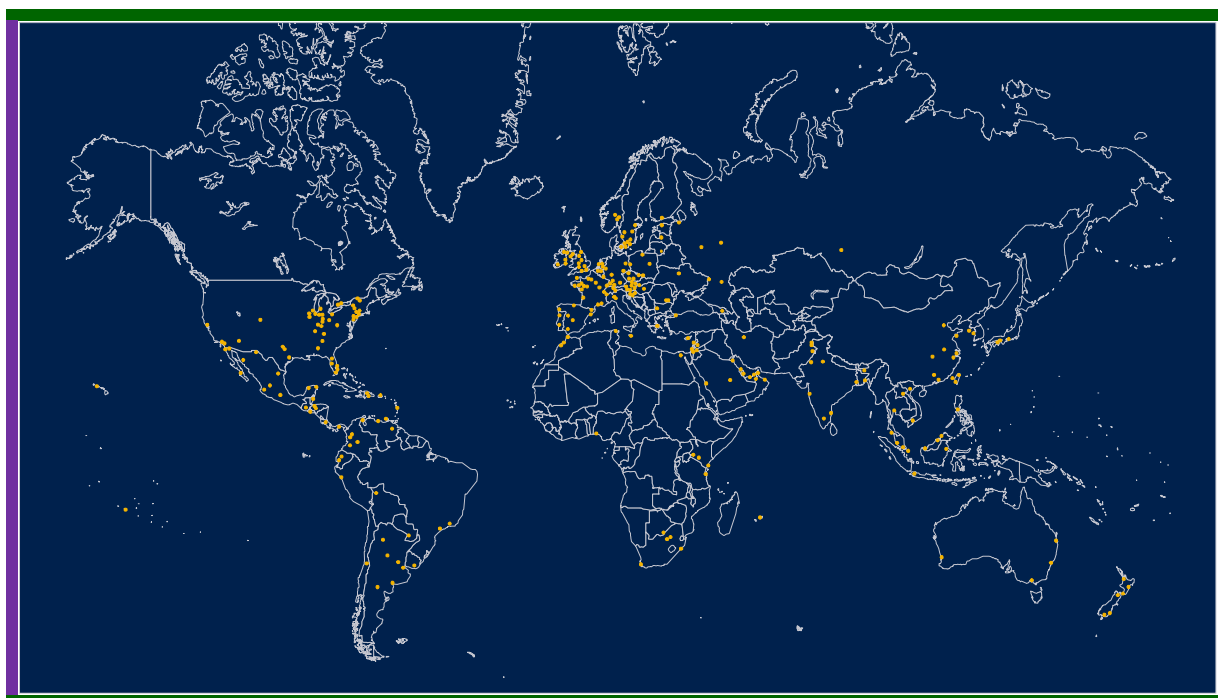
- en matière de prospection et de réponses aux appels d'offre
- d'assurer la liaison avec Crowe Horwath International.

### 3.3 Description du réseau international

Le réseau Crowe Horwath International est l'un des acteurs majeurs de l'audit à l'échelon mondial. Il a connu une croissance régulière et soutenue tout au long des années 2000 et se situe désormais au 9<sup>ème</sup> rang mondial selon le dernier classement publié par « International Accounting Bulletin » en novembre 2008.

Il est représenté dans 102 pays. Les membres du réseau sont des cabinets de premier plan dans leurs pays respectifs, se situant le plus souvent parmi les dix premiers acteurs locaux.

La carte ci-dessous détaille l'implantation des 558 bureaux du réseau :



Les chiffres clés sont les suivants :

<b>Au 31 décembre 2008</b>			
<b>Cabinets membres</b>			
<b>: 142</b>		<b>Bureaux :</b>	<b>558</b>
<b>Pays:</b>	<b>102</b>	<b>Associés :</b>	<b>3,325</b>
<b>Villes:</b>	<b>489</b>	<b>Associés &amp; Equipes :</b>	<b>26,250</b>
<b>Honoraires: \$3,063M</b>			

Les deux lignes de service principales du réseau sont :

- l'audit & l'expertise-comptable qui représentent 54% du chiffre d'affaires ;
- la fiscalité qui représente 21% du chiffre d'affaires.

Crowe Horwath International bénéficie d'une réputation irréprochable due à la qualité technique de ses prestations. Un grand nombre d'associés sont impliqués au plus haut niveau dans les instances professionnelles de leurs pays respectifs ainsi que dans les instances internationales. Les cabinets membres du réseau audient plus de 600 sociétés cotées à travers le monde.

Sur le plan de la doctrine professionnelle, Crowe Horwath International est qualifié de réseau selon la définition de la Fédération Internationale des professionnels comptables (IFAC). La méthodologie, le contrôle des conflits d'intérêts et la déontologie sont donc gérées à l'échelon du réseau mondial avec des bases de données appropriées, en particulier pour l'ensemble des audits transnationaux.

Crowe Horwath International est membre du «Forum of Firms» qui est un comité de la Fédération Internationale des professionnels comptables (IFAC). Ce comité restreint, constitué par les principaux acteurs de l'audit au plan mondial, rassemble une quinzaine de réseaux. Les membres du « Forum of firms » s'engagent à respecter l'ensemble des normes établies par ce comité en matière de normes d'audit, de déontologie et de contrôle de qualité pour les audits transnationaux qu'ils mettent en œuvre.

En matière de fiscalité, les services apportés aux clients constituent une gamme complète. Les cabinets membres du réseau Horwath International sont les auteurs d'un des manuels de fiscalité internationale les plus reconnus, le « CCH International Tax Planning Guide » édités par CCH International (Wolters Kluwer) couvrant près de 50 pays.

Enfin, les lignes de services stratégiques spécialisées qui sont également développées de manière transversale à l'échelon mondial au sein du réseau représentent près de 15% du chiffre d'affaires et sont les suivantes :

- Transaction Services & Evaluation / Corporate finance ;
- Risk & Management consulting ;
- Horwath HTL (consulting spécialisé Hôtellerie, Tourisme et Loisirs).

Des informations complémentaires sont disponibles sur <http://www.crowehorwathinternational.com>

### **3.4 Description de la gouvernance du réseau international**

La structure juridique du réseau Crowe Horwath International est classique pour ce type d'organisation et comparable à celle des autres réseaux mondiaux. Crowe Horwath International est une association de droit suisse qui regroupe des cabinets qui restent indépendants sur le plan capitalistique.

Crowe Horwath International est dirigé par un conseil d'administration (Board) de 10 personnes, tous associés de cabinets membres :

- Mark Hildebrand (Président du conseil d'administration)

- Frank Arford (Directeur général)
- Charles Allen (Etats-Unis d'Amérique)
- Klaus Bauer-Mitterlehner (Autriche)
- Jean Jacques Becouze (France)
- Carlos Garza (Mexique)
- Tan Kuang Hui (Singapour)
- Andrew Pianca (Grande Bretagne)
- Claus Peter Scheucher (Allemagne)
- Mok Wai Ling (Malaisie)

Les équipes de coordination centrale du réseau sont basées à New York et sont relayées par trois directions régionales (Amériques, Europe et Moyen Orient, Asie-Pacifique). Elles mettent en œuvre l'ensemble de la conduite unifiée du réseau et notamment le contrôle qualité, la méthodologie, la communication et la coordination des lignes de services transversales.

Une direction de l'audit et des risques est spécialement chargée de la politique qualité, du déploiement de la méthodologie d'audit et de la vérification de l'absence de conflits d'intérêts.

## **4 LA GESTION DES RISQUES**

### **4.1 L'indépendance**

Une charte d'indépendance a été mise en place au sein du cabinet. Les associés, comme l'ensemble du personnel, signent annuellement une déclaration formelle d'indépendance. L'importance du respect du principe d'indépendance est régulièrement rappelé lors des réunions faites avec l'ensemble des collaborateurs.

Le conseil de gérance valide la rotation des signataires sur les entités d'intérêt public (EIP).

Avant d'accepter un nouveau mandat, renseignement est pris, tant sur ce dossier que ses filiales, afin de s'assurer de l'absence de conflits d'intérêt tant au niveau du cabinet qu'au niveau du réseau national et international.

L'acceptation des missions est formalisée dans un document signé par les membres du conseil de gérance.

Le conseil de gérance confirme que les règles d'indépendance sont respectées sur l'ensemble des missions de commissariat aux comptes réalisées.

### **4.2 Le contrôle qualité**

La démarche qualité est une composante essentielle de notre mode d'exercice professionnel. Elle s'impose :

- d'une part au travers des normes et des codes de déontologie de la profession de commissaire aux comptes et d'expertise comptable ;
- et d'autre part par notre position délibérée de mettre la qualité au cœur de nos métiers en suivant notamment les normes mises en place par le réseau auquel nous appartenons.

Pour ces raisons nous avons conçu notre système qualité en tendant vers les principes édictés dans la norme internationale IASQC1 et en application de la charte qualité du réseau Horwath Partenaires France.

Notre système qualité est matérialisé dans un manuel qualité qui formalise nos politiques dans les domaines suivants :

Ressources humaines – Recrutement – Formation – Systèmes d'information – Documentation – Suivi de l'activité – Qualité – Déontologie, Acceptation et maintien de la mission – Normes, méthodologie et outils d'exécution de la mission – Revue indépendante

Des contrôles qualité sont diligentés par le réseau Horwath Partenaires France ou par Crowe Horwath International afin de s'assurer du respect de la charte qualité.

Conformément à la réglementation applicable à notre profession, nos cabinets font régulièrement l'objet d'un contrôle qualité de la part de nos autorités de tutelle et un contrôle du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes est prévu en 2010. A notre connaissance, aucun contrôle qualité n'a été réalisé par le passé. Ceci est notamment lié au fait qu'au cours de la période 1997-2007, Horwath Audit France était une structure intégrée au sein du groupe Constantin Associés et que les contrôles réalisés à cette époque ont porté sur le cabinet Constantin Associés directement et non pas sur le cabinet Horwath Audit France en tant que tel.

## **5 NOTRE ACTIVITE**

### **5.1 Le chiffre d'affaires**

Les cabinets membres de Crowe Horwath International ont réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 3 063 millions de dollars. Le chiffre d'affaires des cabinets membres d'Horwath Partenaires France en 2008 s'élève à 64 millions d'Euros.

Le chiffre d'affaires d'Horwath Audit France, au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et clos le 30 septembre 2009, s'élève à 2,1 millions d'euros. L'activité d'audit légal représente 60 % du montant total des honoraires du cabinet, le solde correspondant aux travaux d'expertise comptable, de conseil et d'audit contractuel.

### **5.2 Autres informations financières**

Le niveau de rentabilité et de fonds propres de notre structure sont des éléments déterminant qui permettent de garantir son indépendance.

Le niveau de dispersion des honoraires par client fait l'objet d'un examen spécifique régulier afin de s'assurer de cette indépendance économique. Aucun client ne représente une part significative du chiffre d'affaires.

### **5.3 Liste des clients dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé**

Horwath Audit France effectue une mission de contrôle légal dans l'entité suivante dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé :

- Guerbet (Euronext Paris - compartiment B)

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du pôle audit du réseau Horwath Partenaires France, dont Horwath Audit France fait partie, dans des sociétés dont les titres sont admis à la cotation sur un marché réglementé sont les suivants :

- Afone (Euronext Paris – compartiment C)
- Alten (Euronext Paris - compartiment B)
- Bricorama (Euronext Paris - compartiment B)
- Casino, Guichard-Perrachon (Euronext Paris - compartiment A)
- Guerbet (Euronext Paris - compartiment B)
- Hermès International (Euronext Paris - compartiment A)
- Mercialis (Euronext Paris - compartiment B)

Horwath Audit France effectue des missions de contrôle légal dans les filiales françaises des entités suivantes, dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé :

- Amano Corporation (Japon)
- Axis Communications (Suède)
- Belden, Inc (Etats-Unis d'Amérique)
- EDF Energies Nouvelles (France)
- Hurco, Inc (Etats-Unis d'Amérique)
- Integralis (Allemagne)
- La Seda de Barcelona (Espagne)
- Minersa (Espagne)
- Phoenix Solar (Allemagne)
- Steico (Allemagne)
- Telecom Interactive Marketing w.e. (Portugal)

#### **5.4 Liste des clients Etablissements de crédit**

Horwath Audit France n'effectue aucune mission de contrôle légal dans des établissements de crédit.

Les principaux mandats de commissariat aux comptes des cabinets membres du réseau Horwath Partenaires France dans des établissements de crédit sont les suivants :

- Crédit Agricole Touraine Poitou
- La Compagnie Financière Edmond de Rothschild Banque
- Quilvest Banque Privée
- Union Tunisienne de Banques
- Caisse Fédérale de Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie

## **6 NOS RESSOURCES HUMAINES**

### **6.1 Les équipes**

Au plan international, Crowe Horwath International compte 26 250 collaborateurs.

L'effectif du réseau en France s'élève à 715 collaborateurs et l'audit représente 24 % de l'activité en France.

Horwath Audit France fait partie du pôle audit parisien d'Horwath Partenaires France qui rassemble 51 professionnels dédiés à l'audit au sein des structures parisiennes du réseau Horwath Partenaires France.

### **6.2 Les associés**

Crowe Horwath International compte 3 325 associés.

Horwath Partenaires France 75 associés, dont 10 associés au sein du pôle audit parisien.

Horwath Audit France compte 3 associés :

- Marc de Prémare
- Jean Jacques Becouze
- Olivier Grivillers

La rémunération des associés est composée essentiellement d'une partie fixe qui peut être complétée par un dividende.

### **6.3 La formation continue**

Horwath Audit France établit annuellement son plan de formation. Ces formations sont ouvertes à l'ensemble des associés et collaborateurs. Le responsable qualité s'assure que les actions, en matière de formation, sont conformes tant vis-à-vis des obligations réglementaires que de la politique qualité du cabinet.

Ces formations sont principalement suivies auprès d'organismes reconnus dans nos professions. Certaines d'entre elles sont effectuées au travers du réseau Crowe Horwath International et Horwath Partenaires France.

Horwath Audit France confirme que ses associés respectent les dispositions légales en matière de formation professionnelle continue liées à leur inscription en tant que Commissaires aux Comptes.

Paris, le 23 décembre 2009

Marc de Prémare  
Associé gérant